

Plus d'un million d'« extras » « paient le prix fort de la crise sanitaire »

https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/11/09/plus-d-un-million-d-extras-paient-le-prix-fort-de-la-crise-sanitaire_6059120_3232.html

TRIBUNE

Patrick Kanner Sénateur, président du groupe Socialiste, écologiste et républicain /SER

Monique Lubin Sénatrice (SER) des Landes

Les sénateurs Patrick Kanner et Monique Lubin appellent dans une tribune au « Monde » le gouvernement à octroyer une « année blanche » au 1,2 million de travailleurs en « contrats à durée déterminée d'usage » dans le tourisme, l'hôtellerie, l'événementiel, la sécurité..., oubliés de tous les dispositifs

Publié hier à 16h37, mis à jour hier à 17h41 Temps de Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Tribune. C'est peut-être une crise sans retour que vivent aujourd'hui près de 1,2 million de salariés. Ils ont été abandonnés sans solution depuis mars 2020 dans le cadre de la crise de la Covid-19 alors qu'une écrasante majorité d'entre eux ne pouvait prétendre à aucun droit au chômage. Ce sont eux que l'on désigne habituellement comme étant des « extras », guides conférenciers, maîtres d'hôtel, chefs cuisiniers, livreurs, personnels en charge du catering, hôtesse, chauffeurs, agents d'entretien et de sécurité... Ces salariés sont généralement embauchés pour l'exécution d'une tâche précise, temporaire par nature, que ce soit dans les festivals, les tournées d'artistes ou les événements et salons. Cette crise rappelle en effet à chacun que tout le monde ne vit pas en France avec un CDI : nombreux sont celles et ceux qui vivent avec un CDD – que ce soit inhérent à l'activité qu'ils ont choisie, ou que ce soit de manière subie. Parmi ces bénéficiaires de CDD, celles et ceux qui sont en CDDU, les « contrats à durée déterminée d'usage », paient le prix fort de la crise sanitaire.

Les extras travaillent en effet à la mission au même titre que les intermittents du spectacle qui bénéficient d'un régime d'assurance-chômage adapté. Mais, contrairement à ces derniers, ils émargent au régime général. Ne disposant pas de filet de protection ni de mesures spécifiques pour les accompagner face à la crise du Covid-19, ils ont été frappés de plein fouet par la mise en berne de l'économie entraînée par le confinement et les mesures de protection sanitaire.

Aucune solution depuis mars 2020

Ils ont vu dans leur écrasante majorité toute activité professionnelle cesser, alors même que devait commencer la saison des festivals et s'ouvrir la période de l'année au cours de laquelle ils accomplissent l'essentiel de leurs contrats. Ils n'ont pour la plupart pas cumulé assez d'heures travaillées pour prétendre au chômage.

La crise du Covid-19 a de fait détruit 715 000 emplois au premier semestre. La direction des études et des statistiques du ministère du travail (Dares) vient d'estimer à quelque 65 000 le nombre de ruptures de contrats de travail annoncées par les entreprises depuis le début du mois de mars. C'est le triple par rapport à 2019.

Alors que le gouvernement a mis en place des dispositifs de soutien aux catégories de salariés qu'il a bien voulu identifier, cette crise laisse les extras dans l'ombre, un nombre écrasant d'entre eux restant sans aucune solution depuis mars 2020. Selon la Fédération nationale des guides interprètes, qui représente les guides conférenciers, 40 % d'entre eux n'ont pas accès aux aides.

Une masse de travailleurs parmi les plus anonymes

Et si le gouvernement maintient la mise en œuvre du deuxième volet de sa réforme de l'assurance-chômage en l'état, pour eux comme pour tous, un abîme achèvera de s'ouvrir sous leurs pieds. Les extras, bénéficiaires de contrats dits CDDU, se caractérisent également par le fait qu'ils ne sont pas nettement identifiés ni identifiables dans une catégorie unique.

Ils sont de ce fait simplement une masse de travailleurs parmi les plus anonymes. Comme ce qui n'est pas nommé n'existe pas, singulièrement avec un gouvernement qui confond souvent stratégie de communication et politique publique, ces salariés se sont parfois vus contraints de mettre en place en catastrophe des coordinations et des actions pour donner de la visibilité à leur cause.

Du Collectif des précaires de l'hôtellerie, de la restauration et de l'évènementiel, au collectif Les gens du spectacle, en passant par la Fédération des métiers intermittents tourisme, évènementiel et culture, les salariés concernés se sont pris en main et ont cherché activement à se faire entendre. Sans succès. Ils l'ont fait avec pugnacité et talent, mais n'ont été identifiés que parmi les derniers des derniers pour faire valoir leurs droits à la solidarité nationale.

Etendre l'année blanche aux « extras »

L'absence d'accompagnement des salariés qui travaillent en CDDU est symptomatique de

la tentation d'abandonner celles et ceux qui sont les victimes des incuries de notre système, tant qu'ils ne bénéficient pas d'une visibilité ni d'une force de frappe médiatique suffisante. Nous nous élevons contre cette vision darwinienne du monde : les intermittents du spectacle ont obtenu à juste titre une année blanche, elle doit être étendue aux extras. Aucune raison ne peut justifier qu'ils ne puissent eux aussi, bénéficier de la solidarité nationale. Ils sont indispensables au fonctionnement de secteurs-clés de notre économie. Pourtant, parce qu'ils ne sont ni autoentrepreneurs ni salariés de contrat « classique », ils sont hors des radars du gouvernement, et ses récentes annonces au nom de la lutte contre la pauvreté n'y ont rien changé.

Une situation dangereuse pour la cohésion de la société

La gestion de ce dossier témoigne de l'incapacité de ce gouvernement à penser le travail précaire du point de vue des travailleurs, les protections qui doivent y être attachées et sa rémunération. Il s'en est déjà montré incapable dans un passé récent, laissant le sort des travailleurs des plates-formes numériques au bon vouloir de ces entreprises de l'ubérisation avec une charte non contraignante. Cette cécité et cette politique d'abandon d'une partie des travailleurs sont dangereuses pour la cohésion de notre société.

A l'heure du « *quoi qu'il en coûte* » et des incantations guerrières de notre président, annonçant martialement « *que nous n'abandonnerons personne* », comment justifier que plus d'un million de travailleurs soient laissés sur le bas-côté ? C'est la raison pour laquelle nous demandons la mise en place d'une solution de type année blanche au profit de ces travailleurs « extras », ainsi qu'un abandon de la réforme de l'assurance-chômage imposée par décret en 2019 et qui insécurise tout particulièrement les salariés précaires.

Patrick Kanner (Sénateur, président du groupe Socialiste, écologiste et républicain /SER) et **Monique Lubin** (Sénatrice (SER) des Landes)



FÉDÉRATION
NATIONALE DES
GUIDES
INTERPRÈTES ET
CONFÉRENCIERS